

PAROISSES HEBDO

EDITO

PROCESSION EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Il y a 165 ans, le 11 février 1858, une belle dame apparaissait pour la première fois à une jeune fille appelée Bernadette Soubirous. Cette dame révélera quelque temps plus tard son identité : « Que soy era Immaculada Councepciou ». Ce nom obscur pour Bernadette est lumineux pour l'abbé Peyramale. En effet, le Pape Pie IX avait solennellement proclamé, quatre ans auparavant, le dogme de l'Immaculée conception. Le bon curé ne pouvait l'ignorer.

Si, depuis l'origine de l'Eglise, les chrétiens ont toujours cru que Marie était innocente de tout péché y compris du péché originel, donnant créance à la parole de l'archange Gabriel « Je vous salue Marie pleine de grâce », les théologiens débattaient sur la manière dont elle avait reçu ce privilège. Il n'était pas évident en effet de tenir ensemble deux vérités qui semblaient contradictoires. Comment peut-on être en même temps épargnée de la souillure du péché originel et sauvée? Ne fallait-il pas que Marie contractât le péché originel pour en être immédiatement pardonnée et purifiée

dès le deuxième instant de sa conception ?

Le Pape Pie IX, après un long discernement, trancha définitivement la question en s'appuyant sur son infaillibilité pontificale et en définissant le dogme qu'on ne pourrait plus contester sans se mettre hors de l'Eglise : « la bienheureuse Vierge Marie fut dès le premier instant de sa Conception, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle ».

C'est en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes que vous êtes invités à vous rassembler sur le parvis de l'église Saint Leu, avec les chrétiens originaires du Cap-Vert, ce 11 février 2023 à 15 heures. Suivant la recommandation de la Vierge Marie nous processionnerons dans les rues d'Amiens jusqu'à la cathédrale Notre-Dame où la messe sera célébrée à 16 heures par Monsieur le Vicaire Général Yves Delépine. Soyons nombreux à honorer la Très Vierge !

Don Antoine



HOMMAGE DES CHRÉTIENS D'AMIENS
HOMENAGEM DOS CRISTÃOS D'AMIENS

**NOTRE DAME
DE LOURDES**

**CATHÉDRALE D'AMIENS
SAMEDI 11 FÉVRIER 2023**

PROCESSION à 15h00

Départ Eglise St LEU
(Rue St LEU à Amiens)

MESSE à 16h00

Cathédrale d'Amiens
(30 Place Notre Dame)



**Événement organisé par la paroisse des Saints Apôtres,
des chrétiens capverdiens et la Légion de Marie
Renseignements : Emilio DE PINA : 06.64.84.74.12**

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com
www.notredameamiens-paroisse.com – 12 rue André 80000 Amiens

Maison Paroissiale des Saints Apôtres – 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com
<https://paroissesaintsapotres.jimdo.com/> - 601 rue d'Abbeville 80000 Amiens

VACANCES AU PATRO : 2 FOIS PLUS DE BONHEUR !

Le Patronage Saint-Roch, centre de loisirs paroissial, sera ouvert lors des 2 semaines de vacances de février pour tous les jeunes de 6 à 17 ans.

Au programme : une sortie à la **patinoire** et au **bowling**, des activités sportives ou créatives, ainsi que des grands jeux dans une thématique différente pour chaque semaine :

- du 13 au 17 février : « **le Cirque** »
- du 20 au 24 février : « **les Contes** »

Durant les vacances scolaires, **la Messe** est célébrée à l'église Saint-Roch, **du lundi au vendredi, à 11h30**. Ouvert à tous !

Ne tardez plus à inscrire vos enfants : tinyurl.com/patro0223

Inscription possible à la journée. Renseignements au : 07 62 02 90 59

LES CENDRES...

Le temps du carême commencera le mercredi 22 février par la célébration des cendres.

Les cendres déposées sur notre front proviennent des rameaux de l'année précédente, brûlés pour l'occasion. Vous pouvez déposer vos anciens rameaux à la cathédrale, avant le 20 février, dans le carton prévu à cet effet devant la porte de la sacristie.

Horaires des célébrations des cendres :

- Cathédrale Notre-Dame : 9h00
- Eglise saint Roch : 11h30
- Eglise saint Jacques : 19h00
- Etouvie : 19h00

JOURNÉE DE JEÛNE ET DE PRIÈRE POUR LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques invite les fidèles catholiques à faire du **vendredi 10 février 2023**, veille de la fête de Notre-Dame de Lourdes et de la journée de prière pour les personnes malades, **une journée de jeûne et de prière** pour le respect de la vie humaine. Dans le contexte mouvant de nos sociétés, et notamment du débat ouvert dans notre pays sur la fin de vie, les catholiques demandent à Dieu la grâce de respecter la vie humaine, la leur et celle de tout autre, dans leurs pensées et leurs comportements.

« Ce qui importe, toutefois, c'est de reconnaître la condition de solitude, d'abandon. Il s'agit d'une atrocité qui peut être surmontée avant toute autre injustice, car – comme le rapporte la parabole (du Bon Samaritain) – il suffit d'un instant d'attention, d'un mouvement intérieur de compassion, pour l'éliminer. »
Pape François (dans son message pour cette journée)

Paroisse Saint Jean-Baptiste

Saint-Jacques : Michel Lecornu † et les familles Lecornu et Papillon ; Roger † et Anne-Mariet Patte; Maurice Guarrigue †

Cathédrale : Claire, Amaya, Ysmaël ; Kloé, Léna , David † et Capucine † Régnier ; Geneviève Sergeant †; Claude Boisseau †; Jean-Claude Pautard †; Robert † et Claude † Roux, la famille Etié-Haguer-Roux ; Maria Ho Thi Hai †; Simon Tasseël † ; Simon Ndarurinze †, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille, Chantal Engueleguelet ; Hervé † Laudren et sa famille ; le Père Maurice Marchal † Augustin Gibaux baptisé ce samedi

Yvette Marchési, Paulette Douvry, Micheline Mercier accueillies par le Père cette semaine

Paroisse des Saints Apôtres

Hélène, Fernande, Germaine Lemaire ; les défunts de la famille Girardot-Martin

Jean-Pierre Lefebvre, Daniel Dupuis accueillis par le Père

Cathédrale Notre-Dame

Ouverture : de 7h30 à 17h30 tous les jours de la semaine (18h30 les samedi et dimanche)

Dimanche

10h30 Messe
17h Adoration et Vêpres

En semaine**Messes**

9h du mardi au samedi
18h30 le mardi, messe grégorienne
16h Messe Hommage ND de Lourdes samedi 11/2

Chapelet le samedi à 15h
le dimanche à 16h15

Confessions

mardi 7/2 : pas de confession
mercredi 8/2 : pas de confession
jeudi 9/2 : de 9h30 à 10h30

le samedi de 9h30 à 11h et
de 15h30 à 17h
le dimanche de 10h30 à 11h30
de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi
8h le dimanche

Quête : tinyurl.com/queteamiens

Paroisse des Saints Apôtres

Mercredi à Renancourt

18h Messe puis adoration et confessions

Jeudi à Etouvie

17h30 Chapelet
18h-19h30 Messe puis adoration et confessions

Samedi Messe à 18h

05/02 à Argœuves

11/02 à Dreuil

Dimanche à Etouvie

9h30 Chapelet
10h30 Messe

Paroisse Saint Jean-Baptiste

Saint-Jacques

18h Messe le samedi

Sacré-Cœur

18h30 Chapelet le jeudi

19h Messe les 24/2, 24/3 et 21/4

Saint-Roch

17h45 Messe le mercredi

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine) : Messes

8h15 le mardi

8h les mercredi, jeudi et samedi

11h30 le vendredi

9h le dimanche

Saint-Leu

19h Messe le jeudi

18h Messe le dimanche